

# Rapport public Parcoursup session 2025

ESA- Ecole supérieure des Agricultures (Angers) - BTS - Agricole - Technico-commercial - Spécialité alimentation et boisson

## Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

**ESA- Ecole supérieure des Agricultures (Angers) - BTS - Agricole - Technico-commercial - Spécialité alimentation et boisson (5847)**

### Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 6%

## Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
ESA- Ecole supérieure des Agricultures (Angers) - BTS - Agricole - Technico-commercial - Spécialité alimentation et boisson (5847)	Jury par défaut	Autres candidats	19	23	20	20	5
		Bacheliers professionnels toutes séries	4	9	7	7	2

## Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
ESA- Ecole supérieure des Agricultures (Angers) - BTS - Agricole - Technico-commercial - Spécialité alimentation et boisson (5847)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	10	8	8	3	60 %
			Masculin	13	12	12	2	40 %
			<b>Total</b>	<b>23</b>	<b>20</b>	<b>20</b>	<b>5</b>	<b>100 %</b>
		Bacheliers professionnels toutes séries	Féminin	7	6	6	2	100 %
			Masculin	2	1	1	0	0 %
			<b>Total</b>	<b>9</b>	<b>7</b>	<b>7</b>	<b>2</b>	<b>100 %</b>

## Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
ESA- Ecole supérieure des Agricultures (Angers) - BTS - Agricole - Technico-commercial - Spécialité alimentation et boisson (5847)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	1	1	1	0	0 %
				Sans mention	4	4	4	0	0 %
				AB	2	2	2	1	100 %
				<b>Total</b>	<b>7</b>	<b>7</b>	<b>7</b>	<b>1</b>	<b>100 %</b>
			Baccalauréat Technologique	Sans mention	8	7	7	1	33,3 %
				AB	5	5	5	2	66,7 %
				<b>Total</b>	<b>13</b>	<b>12</b>	<b>12</b>	<b>3</b>	<b>100 %</b>
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	1	0	0	0	0 %
				AB	2	1	1	1	100 %
				<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>100 %</b>
		Bacheliers professionnels toutes séries	Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	1	1	1	0	0 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Sans mention	2	1	1	1	50 %
				AB	5	4	4	1	50 %
				TB	1	1	1	0	0 %
				<b>Total</b>	<b>9</b>	<b>7</b>	<b>7</b>	<b>2</b>	<b>100 %</b>

## Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
ESA- Ecole supérieure des Agricultures (Angers) - BTS - Agricole - Technico-commercial - Spécialité alimentation et boisson (5847)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	18	17	17	3	60 %
			En réorientation	2	2	2	1	20 %
			Scolarité étrangère	3	1	1	1	20 %
			<b>Total</b>	<b>23</b>	<b>20</b>	<b>20</b>	<b>5</b>	<b>100 %</b>
		Bacheliers professionnels toutes séries	En terminale	9	7	7	2	100 %
			<b>Total</b>	<b>9</b>	<b>7</b>	<b>7</b>	<b>2</b>	<b>100 %</b>

## Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
ESA- Ecole supérieure des Agricultures (Angers) - BTS - Agricole - Technico-commercial - Spécialité alimentation et boisson (5847)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	<i>À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.</i>				
		Baccalauréat Technologique	<i>À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.</i>				
		Baccalauréat Professionnel	<i>À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.</i>				

**Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité**

*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*

**Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité**

*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*

**Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité**

*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*

## Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Moyenne générale	Notes et moyennes obtenues en classes de première et terminale, ainsi que la progression	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Capacité d'analyse et de synthèse, méthode de travail	Implication dans la formation et dans les travaux demandés	Très important
	Capacité à communiquer	Aisance orale	Essentiel
Savoir-être	Comportement en classes de première et terminale	Appréciations de l'équipe pédagogique et du conseil de classe	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation pour le métier	Qualité de la lettre de motivation et du projet professionnel	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagements et implications extra-scolaires	Démarches pour s'approprier un métier, expériences associatives, implications diverses	Important

## Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

## Critères éliminatoires

**Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures**

Une note finale trop faible, calculée sur l'ensemble des critères d'évaluation, peut entraîner l'élimination de la candidature.

## Critères « parcours en cordée de la réussite »

**Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite. Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures**

La commission d'examen des vœux accorde un bonus sur la motivation si les candidats sont dans le parcours en cordée de la réussite.

## Les modalités d'examen des vœux

### Les modalités d'examen des vœux

La **commission d'examen des vœux** analyse chaque candidature à l'aide d'un outil d'aide à la décision, basé sur les données disponibles sur Parcoursup. Une **note de dossier** est attribuée à chaque candidat selon les critères suivants :

- **Résultats scolaires et éléments de la fiche Avenir** : 40 %
- **Appréciations et avis des enseignants** : 35 %
- **Projet de formation motivé** (lettre de motivation) et **activités & centres d'intérêt** renseignés sur Parcoursup : 25 %

Ces éléments permettent à la commission de **classer les candidats** en fonction de leur note globale.

### Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

## Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

### Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Pour bien préparer votre candidature au BTSA Technico-Commercial proposé à l'ESA, il est essentiel de vous informer sur les **trois options professionnelles** disponibles :

- Alimentation et boissons
- Univers jardin et animaux de compagnie
- Vins, bières et spiritueux

Cette connaissance vous aidera à **rédiger une lettre de motivation pertinente**.

Nous vous encourageons à participer aux **forums, journées portes ouvertes, webinaire** et autres événements organisés par l'établissement pour affiner votre projet et confirmer votre choix d'orientation.

**Un entretien pourra être proposé** afin de mieux connaître votre intérêt pour l'option choisie, vos expériences ou vos projets professionnels.

**Signature :**

Samuel CLOCHARD,  
Chef d'établissement de l'établissement ESA- Ecole  
supérieure des Agricultures (Angers)